

Séance 4 - Synthèses

Commerce équitable et développement durable, quelle contradiction?

Commerce équitable, Développement durable et Mondialisation. Point de vue d'un chercheur du Sud
François ATUBOLO ELIKA

Si on remonte à ses origines, le commerce équitable, né officiellement lors de la Conférence des Nations Unies pour la Coopération et le Développement de 1964, est, à travers le célèbre slogan, « trade, not aid : le Commerce et non la charité », la traduction d'une philosophie de co-responsabilité qui atteste que le monde doit œuvrer dans le sens de l'autonomisation des masses productives si on veut que la pauvreté cesse et que la mondialisation profite à tous. Pour cela, la justesse des remarques du Rapport Mondial sur le Développement humain de 2003 mérite d'être soulignée. Ce Rapport soutient : « les modes de production et de consommation actuels, contraires à toute durabilité, doivent être modifiés dans l'intérêt de notre bien-être futur et de celui des générations futures » tout le monde constate là que le consensus autour de la logique néo-libérale s'est effrité du moins en ce qui concerne la structuration des rapports dans l'échange et surtout en ce qui concerne l'évaluation proactive des conséquences des actes et décisions économiques.

Le commerce équitable émerge dans un contexte où le monde entier est entrain de réfléchir sur les stratégies alternatives devant opérer des « rééquilibres structurels » pour donner à la mondialisation sa véritable dimension, celle d'être le cadre de sécrétion des virtualités positives de développement de tous, contrairement à sa dimension de globalisation des externalités négatives. Dans cette optique, le commerce équitable pourrait être une stratégie de « mondialisation de la responsabilité » dans ce sens qu'il donne la possibilité de faire porter sur le consommateur final le surcoût engendré par la garantie du revenu au producteur du Sud, du reste non subventionné. Supprimer les subventions en faveur des producteurs du Nord et donner à tous les possibilités de tirer bénéfices de la labellisation des filières qu'il faut d'ailleurs bien construire et consolider, c'est garantir des chances quasi égales de la construction de la responsabilité de tous devant les enjeux planétaires dont le développement durable est la traduction la plus appropriée.

Le développement durable offre au commerce équitable des pistes de son humanisation autant qu'il permet à ce dernier de se formaliser de sorte qu'il ne soit pas à la merci de la pensée dominante qui fait de l'économie libérale le seul mode référentiel de structuration des rapports au sein du processus de production-commercialisation. C'est vrai que le développement durable met l'accent sur la capacité des générations actuelles à satisfaire leurs besoins sans compromettre celle des générations futures. Mais dans le concret, le développement durable n'arrive pas à trouver un actionnement dans les pays pauvres,

notamment ceux de l'Afrique Subsaharienne, étant donné que les générations présentes, avant de penser à ne pas compromettre les capacités des générations futures, sont dans une pauvreté extrême qui compromet leurs capacités présentes à satisfaire leurs besoins actuels. Dans cette optique, le commerce équitable offre la possibilité de la création des richesses dans les zones pauvres autant qu'il permet le renforcement des capacités organisationnelles et techniques des producteurs. Dans la présente étude, nous pensons analyser les contours de l'interaction existant entre le Commerce équitable et le Développement durable au regard des enjeux de la mondialisation. En d'autres termes, il s'agit de saisir les pistes que le commerce équitable peut explorer au regard des impératifs qui sous-tendent la dynamique du développement durable. Le champ d'observation est celui de l'Afrique subsaharienne où l'auteur vit.

Le commerce équitable : un mouvement en *dérive commerciale durable*?

Véronique BISAILLON

L'évolution du commerce équitable est riche de diverses influences religieuses, politiques, militantes et même du mouvement coopératif, issues non seulement au Nord, mais aussi au Sud. Pensé comme une alternative au système commercial international et reposant sur des principes de justice sociale, d'équité Nord-Sud, de développement et d'éducation, le commerce équitable est le fruit de la convergence de diverses initiatives locales de commerce alternatif qui, à l'origine, n'étaient pas nécessairement guidées par cet objectif. Plus récemment, le discours du mouvement du commerce équitable s'est renouvelé pour intégrer les concepts de développement durable et de soutenabilité (Low et Davenport, 2005), si bien que le commerce équitable prétend maintenant contribuer au développement durable. Lors d'une précédente analyse théorique de la contribution du commerce équitable au développement durable, nous questionnions le fondement même du mouvement, basé sur la production de cultures de rentes, élément qui constitue sans doute la principale contradiction du mouvement du commerce équitable dans une perspective de développement durable.

Les résultats que nous présentons ici proviennent de trois observations participantes et d'entrevues réalisées avec différents acteurs du mouvement du commerce équitable. La première observation participante a été effectuée à l'automne 2004 dans une fédération d'organisations de producteurs de café équitable au Chiapas. En janvier 2005, nous avons participé au cinquième forum social mondial à Porto Alegre, où nous avons suivi les ateliers liés à notre objet de recherche. Enfin, en mai 2005, nous avons pu assister à la conférence bisannuelle de l'IFAT qui se tenait à Quito.

En ce qui concerne les impacts du commerce équitable chez les producteurs et leur communauté, le commerce équitable a effectivement permis des améliorations notables des conditions de vie des producteurs, notamment en raison du prix stable et de l'habilitation. Le commerce équitable a un impact positif sur le maintien du tissu familial et la question environnementale est aussi prise grandement au sérieux. Nous constatons

toutefois que les bénéficiaires du commerce équitable demeurent assez isolés, ayant peu de rayonnement à l'échelle de la communauté. Aussi, le commerce équitable reste une activité majoritairement masculine, quoique de plus en plus de groupes de femmes s'organisent.

Dans une perspective plus globale, nous soulevons plusieurs enjeux qui limitent les perspectives du commerce équitable en matière de développement durable. En matière d'équité Nord-Sud, il nous apparaît que les mêmes rapports de forces tendent à se reproduire, bien que plus subtilement. De plus, les différents acteurs de l'organisation étudiée partageaient une conception assez restrictive à la fois du commerce équitable et du développement durable, réduisant le premier à son prix plus haut et le second à l'amélioration des conditions économiques, occultant ainsi leurs dimensions organisationnelles et sociales. Ce constat peut aussi être fait à l'échelle du mouvement.

Mais surtout, c'est la tangente commerciale que prend le mouvement qui constitue l'enjeu le plus préoccupant de la contribution du commerce équitable au développement durable. Il semble que les tensions qui caractérisaient le mouvement soient en train de se déplacer. Alors que l'on opposait l'idéologie au pragmatisme (Renard, 2003), on cherche maintenant à distinguer le « vrai » commerce équitable, posé comme un modèle de développement qui se fait pour le bénéfice des petits producteurs, du « faux » que constituent tous les standards commerciaux éthiques et autres codes de conduite que développent les grandes entreprises. Ce faisant, l'objectif de satisfaire aux besoins de développement des producteurs, qui passe par la commercialisation des produits, prend le devant sur l'objectif de transformation du commerce international jusqu'alors spécifique au mouvement. Car en ce qui concerne l'objectif d'assistance et d'empowerment des petits producteurs et en termes de développement local, les résultats se font attendre d'autant plus que l'opérationnalisation de plusieurs critères équitables est difficile et le commerce équitable comporte des limites fondamentales. Or, l'intérêt du commerce équitable réside précisément dans son ambition de changer les règles du commerce international, ou à tout le moins, de vouloir susciter un débat sur cet enjeu précis. C'est d'ailleurs précisément là qu'il rejoint la conception plus progressiste du développement durable qui souhaite repositionner l'économie comme un moyen ou un outil, et non plus une fin en soi, qui doit être mis au service du développement social dans le respect des limites environnementales et dans une perspective d'équité intra et intergénérationnelle.

<p style="text-align: center;">Commerce équitable et développement durable : Concepts opposés ou complémentaires ? Jean-Guy VAILLANCOURT & Alexis MANEGDO BAMOGO</p>
--

On assiste depuis plusieurs décennies à une remise en cause des modèles traditionnels de développement économique et de commerce international. Cette perspective nouvelle a permis l'émergence de nouveaux concepts : le développement durable et le commerce équitable.

Le développement durable, un concept éminemment controversé, est apparu au cours des dernières décennies comme une alternative au développement productiviste¹ traditionnel. Vulgarisé par le rapport Brundtland en 1987, le développement durable consiste à «mettre en œuvre des politiques économiques efficaces, qui soient en même temps socialement équitables et écologiquement acceptables» (Brunel, 2004). En somme pour reprendre les propos de Jérôme Vaillancourt (1998), le développement durable est «une forme de développement en faveur de la qualité de vie».

Le commerce équitable par ailleurs se pose comme une alternative au commerce traditionnel et a été soutenu par des « organisations religieuses dans un premier temps, puis par le mouvement tiers-mondiste à la fin des années 60» (Lecomte, 2004). Il propose de corriger les injustices faites aux populations vulnérables des pays en voie de développement à travers le commerce international traditionnel, grâce à la mise en œuvre de conditions d'échanges plus justes entre les pays développés et ceux en développement. Ce concept sert principalement à promouvoir l'amélioration des conditions de vie des populations pauvres et vulnérables des pays en voie de développement. En somme, le développement durable et le commerce équitable décrivent des actions en faveur de l'amélioration de la qualité de vie et de la préservation de l'environnement.

Le développement durable et le commerce équitable sont deux concepts d'origine occidentale qui ont été non seulement analysés et interprétés par plusieurs auteurs, mais ils ont surtout fait l'objet de plusieurs applications. Cependant, ces différentes analyses, interprétations et applications ne font pas l'unanimité et sont l'objet de vives « discussions ». Divers auteurs y voient des concepts utiles et dont la mise en application peut contribuer à changer des façons d'agir dominantes, à améliorer les conditions de vie de l'humanité et à préserver l'environnement. Contrairement aux premiers, d'autres auteurs pensent plutôt que ce sont des concepts flous, dépassés, difficiles à cerner et à mettre en œuvre, en plus de ne pas améliorer effectivement les conditions de vie de l'humanité et permettre une protection de l'environnement. Dans le présent document, la réflexion s'articule autour de quelques fondements, interprétations et applications du développement durable et du commerce équitable. Nous mettrons en lumière certaines de leurs «complémentarités » ainsi que des critiques qui peuvent découler des résultats de leurs applications.

¹ Pour Philippe d'Iribarne (1973) le développement industriel génère des aspects "négatifs" que sont la pollution, la dégradation des sites, mais aussi les suppressions d'emplois (sous l'effet des rationalisations), la dévalorisation des qualifications, les restructurations voire les disparitions de firmes, les perturbations socio-culturelles, le sentiment d'insécurité, l'émergence de nouvelles pauvretés, la désagrégation sociale...

**La contribution du commerce équitable au développement durable : le cas de
l'Union fruitière et maraîchère du Burkina Faso (UFMB)**

Nathalie MCSWEEN

Pour réfléchir sur la contribution du commerce équitable au développement durable, nous avons choisi de nous intéresser à une filière relativement nouvelle du commerce équitable, celle de la mangue, et d'étudier sa contribution au développement dans un pays d'Afrique de l'Ouest. C'est ainsi que nous avons effectué, du 15 septembre au 15 décembre 2005, deux études de cas d'organisations du Burkina Faso inscrites dans le commerce équitable. Il s'agit de l'Union fruitière et maraîchère du Burkina Faso (UFMB) et du Cercle des sécheurs (CDS). La limite d'espace de ce texte ne nous permettant de présenter qu'une seule de ces études de cas, nous avons choisi celle qui nous apparaissait la plus riche d'enseignements, soit l'UFMB.

L'UFMB est une organisation coopérative de niveau 2, c'est-à-dire que ses membres ne sont pas des producteurs individuels, mais des groupements. Dans le cadre de cette recherche, nous avons ciblé plus particulièrement, outre le bureau de l'UFMB, deux groupements membres situés dans la même région géographique et comptant pour environ 60% du volume de mangues exporté dans la filière équitable. Il s'agit des groupements de producteurs Jigi Semen et Coopake. Ils sont situés respectivement dans les régions de Koloko et d'Orodara et ont respectivement 89 et 160 membres individuels qui sont tous des producteurs de mangues. Ils ont commercialisé respectivement 45% et 15% du volume total de mangues exporté par l'UFMB dans la filière équitable en 2005. Pour notre cueillette de données, nous avons choisi une approche qualitative dans laquelle les entretiens semi-directifs avec les producteurs ont occupé une grande place. Nous avons rencontré les responsables de ces groupements, avons fait des entretiens de groupe, ainsi que des entretiens individuels avec des producteurs. Nous avons aussi eu des entretiens avec le coordonnateur de l'UFMB et avons assisté à l'assemblée générale annuelle, ainsi qu'à une rencontre des groupements de la région étudiée. Nous avons rencontré certains partenaires soutenant l'UFMB afin de compléter nos informations. Notre cueillette de données a aussi été enrichie de la documentation fournie par l'UFMB, ses groupements membres et ses partenaires, ainsi que par certaines études effectuées par des ONG sur place. Notre cueillette de données a particulièrement bénéficié de l'accompagnement de Jean-Baptiste Zett, économiste à l'Université de Ouagadougou, qui, en nous introduisant dans ses réseaux et en nous faisant profiter de son expérience et de ses recherches, a fortement contribué à donner plus de profondeur à notre analyse.²

² Jean-Baptiste Zett est un collaborateur de longue date de la CRDC. Il est membre du réseau Création de richesses en contexte de précarité (CRCP) qui regroupe des chercheurs du Québec, d'Europe, d'Amérique latine et d'Afrique de l'Ouest. Pour plus d'informations, voir [Hhttp://www.uqo.ca/ries2001/creation/riche.html](http://www.uqo.ca/ries2001/creation/riche.html)